

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**



**13 JANVIER 2016
14h00 à Marseille (Salle du Conseil)**

**PV approuvé par le conseil d'administration
En sa séance du 26 janvier 2016**

Etaient présents :

Collège A
M. Yvon BERLAND

M. Jean-Philippe AGRESTI
Mme Angela BARTHES
Mme Corine CAUVET-LEGRAND
M. Stefan ENOCH
Mme Patricia GAITAN
M. Guy GIMENEZ
Mme Sabine LUCIANI

Collège B
Mme Aurélie DAUMAS
M. Jérémie FOA
M. Yann GARCENOT
Mme Edith MARIE-GALY
Mme Virginie MERCIER
Mme Guylaine MOLINA
Mme Nathalie TEISSIER

Collège « BIATSS »
M. Fabrice GAUDY
Mme Chantal GUITTET-DURAND
Mme Sabine NAPIERALA
M. Georges RELJIC
Mme Fathia TIR

Collège Usagers
Mme Cherifa BOUADJADJ
M. Jean BOULHOL
M. Nicolas COUSIN
Mme Marianne FADDOUL
Mme Caroline FAYE
M. Alexandre PLESSY

Personnalités extérieures
Mme Michele BOI
M. Younis HERMES
M. Hubert RIZZO
Mme Marie-Pierre SICARD

Etaient représentés :

M. Didier VANDAMME	A donné pouvoir à Mme MERCIER
Mme Isabelle DE SAINTE MARIE	A donné pouvoir à Mme GALY
Mme Marie-Laure ROCCA SERRA	A donné pouvoir à M. AGRESTI
M. Christian ESTROSI	A donné pouvoir à M. BERLAND
M. Johan BENCIVENGA	A donné pouvoir à M. AGRESTI
Mme Elisabeth PORTIGLIATTI	A donné pouvoir à M. BERLAND

Etait absent sans représentation :

36 membres présents ou représentés

Etaient présents :**Membres de droit**

Directrice Générale des Services	Mme Dominique ESCALIER
Agent comptable	Mme Isabelle LECLERCQ

Le Président ouvre la séance à 14h00.

I/ Election du vice-président du conseil d'administration

Le Président, conformément aux statuts de l'université, propose la candidature de Madame Marie Masclat de Barbarin à la vice-présidence du conseil d'administration.

Il informe les membres du conseil d'administration que Madame Marie Masclat de Barbarin est maître de conférences à la faculté de Droit et Sciences Politiques. Il souligne qu'elle a occupé des nombreuses fonctions à la fois au sein de sa faculté, mais aussi au sein d'Aix-Marseille Université, comme par exemple vice-présidente de la Fondation Universitaire d'Aix-Marseille ou chargée de mission SCD.

Le Président pense qu'il est souhaitable que soit désignée une femme comme vice-présidente du conseil d'administration. Par ailleurs Madame Marie Masclat de Barbarin s'est énormément impliquée dans l'établissement lors du précédent mandat, notamment avec le travail effectué auprès des bibliothèques. Cette mission a permis au Président de constater ses compétences dans la gestion de dossiers complexes.

A la demande de **Madame Tir**, les membres s'expriment en votant à bulletin secret.

Le résultat du vote est le suivant :

Madame Marie Masclat de Barbarin : 29 voix

Blancs ou nuls : 7

Le conseil d'administration approuve la nomination de Madame Marie Masclat de Barbarin en tant que vice-présidente du conseil d'administration d'Aix-Marseille Université.

Le Président félicite Madame Marie Masclat de Barbarin et l'invite à se présenter devant les administrateurs.

Madame Marie Masclat de Barbarin fait savoir qu'elle enseigne le droit fiscal. Elle précise avoir un certain nombre de missions, notamment chargée de mission auprès du SCD. Elle exprime son envie de servir les personnels et les usagers de cette université et remercie le Président et les membres du conseil d'administration pour la confiance témoignée.

II/ Election du Bureau de l'Université

Le Président indique qu'il est assisté d'un Bureau de l'université, élu sur sa proposition.

Le Bureau est composé de sept membres élus à la majorité des suffrages exprimés, répartis comme suit :

- **5 représentants des enseignants-chercheurs :**

Le Président propose :

- le vice-président du Conseil d'Administration
- le vice-président Formation
- le vice-président Recherche
- Madame Nathalie TEISSIER
- Madame Guylaine MOLINA

- **1 représentant des étudiants**

Le Président propose :

- Monsieur Alexandre PLESSY (tête de liste de « Bouge Ton Campus avec la F.A.M.Interasso »)

- **1 représentant des personnels BIATSS**

Le Président propose :

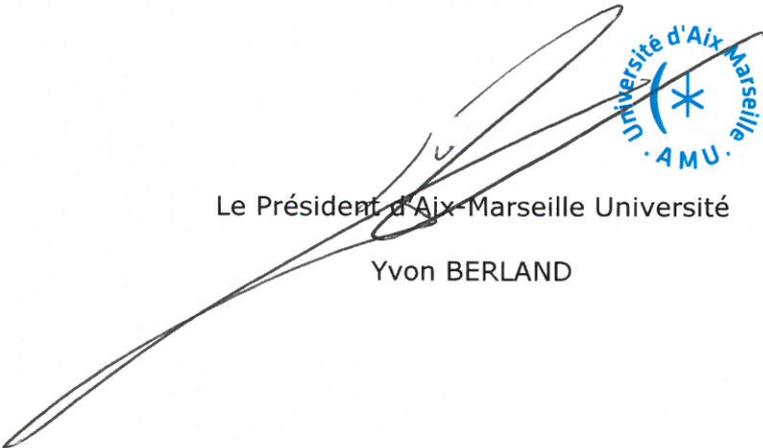
- Monsieur Georges RELJIC (compte-tenu de ce que le SNPTES est arrivé en tête aux dernières élections).

Il est procédé à un vote à main levée.

Le conseil d'administration approuve la composition du bureau proposé par le Président, par 35 voix pour et 1 voix contre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h50.

Fait à Marseille, le 14 janvier 2016


Le Président d'Aix-Marseille Université

Yvon BERLAND

